Consultation des détails des modules

Installations techniques et/ou parachèvement - FORDB4

Code du module:	FORDB4
Unité capitalisable:	Second œuvre (SEOEU)
Profession:	Dessinateur en bâtiment
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable de réaliser des plans des équipements techniques (installations de chauffage, d'aération et d'électricité, systèmes d'eau chaude, d'eau froide et d'eaux usées) de bâtiments et/ou des aménagements intérieurs (structures des parois et des plafonds) dans les bâtiments.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti réalise des plans des équipements techniques.
- L'apprenti règle les logiciels (indications internes).

SOCLES

- L'apprenti a produit des plans corrects, conformes aux indications.
- L'apprenti a appliqué les règlages exigés au sein de l'entreprise.

2

L'apprenti est capable de dimensionner les dessins et de rédiger des légendes.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti rédige des textes corrects sur le plan du contenu.
- L'apprenti positionne et présente le texte d'une manière appropriée.
- L'apprenti dimensionne correctement les dessins.

SOCLES

- La majeure partie du contenu du texte était correcte et correspondait aux besoins du plan.
- La disposition et la présentation des textes étaient conformes aux exigences internes.
- La majeure partie du dimensionnement des coupes et des plans était correcte et correspondait aux exigences du plan.

3

L'apprenti est capable d'enregistrer les dessins et, après vérification, de les imprimer à l'échelle, conformément aux exigences de l'entreprise formatrice.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti enregistre le dessin sur l'ordinateur ou sur le serveur.
- L'apprenti veille à la qualité de l'impression.
- L'apprenti veille à ce que le format de la feuille et l'échelle soient appropriés.

SOCLES

- L'apprenti a enregistré le dessin d'une manière claire, cohérente et conforme aux exigences internes.
- La qualité de l'impression était conforme aux exigences internes.
- Le format de la feuille et l'échelle répondaient aux besoins de leur affectation.

4

L'apprenti est capable de rédiger des rapports hebdomadaires sous forme de notes (avec la mention de l'activité, de l'h
de la date et de la durée) à propos des tâches effectuées et de rédiger, une fois par semaine, un rapport détaillé à prop
d'une activité.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire faisant état des missions effectivement accomplies.
- L'apprenti soigne la présentation.
- L'apprenti assemble un portfolio.
- L'apprenti rédige un rapport détaillé.

SOCLES

- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées.
- L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc.
- L'apprenti a joint les plans dessinés.
- La représentation était propre et cohérente.
- Le portfolio était structuré et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans des première et deuxième années de la formation.
- Le rapport comprenait une description détaillée et claire d'une activité effectuée pendant une semaine, l'apprenti a expliqué l'utilité de l'activité en question, il a décrit la recherche des informations et il a tiré des conclusions.

5

L'apprenti se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti fait preuve de ponctualité au sein de l'entreprise.
- L'apprenti respecte les règles de la politesse au sein de l'entreprise.
- L'apprenti accepte les critiques exprimées au sein de l'entreprise.

SOCLES

- L'apprenti a respecté l'heure de prise de service, le nombre d'heures de travail quotidien et hebdomadaire conformément aux exigences internes dans 95% des cas.
- L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression.
- L'apprenti a adopté une attitude constructive lorsque des erreurs lui ont été signalées et il a manifesté sa disposition à éviter ces erreurs à l'avenir.

6

L'apprenti est capable de se procurer des informations manquantes de manière autonome auprès du formateur, respectivement auprès de ses collègues de travail.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti se procure les informations manquantes.

SOCLES

- L'apprenti a pris l'initiative de se procurer les informations manquantes auprès du formateur, respectivement auprès de ses collègues de travail.

7

L'apprenti développe un souci de la qualité.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti respecte les exigences internes sur le plan de la qualité.

SOCLES

- L'apprenti a manifesté le souci d'un travail exigeant sur le plan de la qualité.

8

L'apprenti communique et coopère d'une manière appropriée avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti s'exprime d'une manière appropriée.
- L'apprenti coopère avec le formateur et avec ses collègues de travail d'une manière appropriée.

SOCLES

- L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression.
- L'apprenti a observé la hiérarchie interne.
- L'apprenti s'est exprimé dans la langue usuelle au sein de l'entreprise.
- L'apprenti a coopéré avec ses collaborateurs ainsi qu'avec son supérieur au cours des travaux quotidiens internes.
- L'apprenti a participé aux manifestations, respectivement aux activités, non professionnelles, mais organisées par l'entreprise.